

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

N°2023-05-07-01

Délégués titulaires :

Nombre : 82

Présents : 40

Délégués suppléants :

Nombre : 82

Présents : 4

Absents représentés : 5

Nombre de votants : 49

Date de convocation :

Le jeudi 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juillet à dix-neuf heures, le comité syndical du SMICTOM, légalement convoqué en séance publique en date du jeudi vingt-neuf juin 2023, s'est réuni à la Maison des Associations, commune de MORET-LOING-ET-ORVANNE, sous la présidence de Monsieur Pascal GOUHOURY, Président du SMICTOM.

Etaient présents :

Caroline MAILLARD, Anne-Sophie GUERIN, Michel DANNEQUIN, Lionel BOUILLETTE, Charles QUERNE, Huguette LE COZ, Thibault FLINÉ, Carole GUERNALEC, Fanny MALVEZIN, Laurence SAMMUT, Jean-Luc LAMBERT, Michel CALMY, Thomas GROLLEAU, Philippe MACAIGNE, Nadège COSCO, Jean HELIE, Véronique FEMENIA, Laurent AVELANGE, Maurice DECAT, Martial QUINTON, Françoise BICHON-LHERMITTE, Pascal GOUHOURY, Jean-Claude CABRAL, Christophe MERLE, Marie-France OTTO-BRUC, Didier KERIGER, Daniel DIDON, Sylvie MONCHECOURT, Jean-Yves CORBEL, Patrick SEPTIERS, Gael TANGUY, Laure DUMAS-PRIMBAULT, Anne-GRAU, Fabrice ETTORI, Cyril DRONET, Pascale LELOT-BERDIER, Lionel LOEILLOT, Nelly HALLEUR, Jean-Claude POILPREZ, Clément ROCU, Emmanuel CENDRIER, Eric DESHAYES, Xavier HENRY, Frédéric LALAUrie.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie MONCHECOURT

OBJET : Installation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants pour la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, et deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants pour la Communauté de communes Moret Seine et Loing

VU l'article L. 2121-33 du CGCT, applicable aux EPCI à fiscalité propre et relatif à la désignation, par le conseil communautaire, de ses représentants au sein d'organismes extérieurs ;

VU l'article L5711-1 du CGCT qui précise que l'EPCI peut choisir ses délégués parmi les membres du conseil communautaire ou porter son choix sur tout autre conseiller municipal d'une commune membre de la communauté de communes ;

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau n°2023-014 en date du 30 mars 2023 relative à la désignation de nouveaux représentants au SMICTOM ;

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Moret Seine et Loing n°2023-148 en date du 11 avril 2023 relative à la modification des représentants au SMICTOM ;

Voici la modification des représentants au SMICTOM pour la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, commune d'Achères-la-Forêt :

Ancien délégué titulaire :

Madame Fanny CHANTEMARGUE

Nouveau délégué titulaire :

Madame Sandra LEJAL

Ancien délégué suppléant :
Madame Sandra LEJAL

Nouveau délégué suppléant :
Monsieur Phillipe GUITTON

Voici la modification des représentants au SMICTOM pour la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, commune d'Arbonne-la-Forêt :

Ancien délégué titulaire :
Monsieur Johnny NANTY

Nouveau délégué titulaire :
Monsieur Pascal GIGOT

Ancien délégué suppléant :
Monsieur Pascal GIGOT

Nouveau délégué suppléant :
Monsieur Johnny NANTY

Voici la modification des représentants au SMICTOM pour la Communauté de communes Moret Seine et Loing, commune de Moret-Loing-et-Orvanne :

Ancien délégué suppléant :
Madame Pauline COLOMAR

Nouveau délégué suppléant :
Monsieur Marc ATLAN

Voici la modification des représentants au SMICTOM pour la Communauté de communes Moret Seine et Loing, commune de Saint-Mammès :

Ancien délégué titulaire :
Monsieur Daniel SEGLA

Nouveau délégué titulaire :
Madame Nelly HALLEUR

Ancien délégué suppléant :
Madame Thérèse DA SILVA

Nouveau délégué suppléant :
Madame Laurence LETOFFE

Voici la modification des représentants au SMICTOM pour la Communauté de communes Moret Seine et Loing, commune de Villemer :

Ancien délégué titulaire :
Madame Florence BODIN

Nouveau délégué titulaire :
Monsieur Xavier HENRY

Le Comité syndical,

Après délibération, à l'unanimité,

ACTE l'installation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants pour la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, communes d'Achères-la-Forêt et Arbonne la Forêt, et de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants pour la Communauté de communes de Moret Seine et Loing, communes de Moret-Loing-et-Orvanne, Saint-Mammès et Villemer.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Le Président,
Monsieur Pascal GOUHOURY

Certifié exécutoire le : 12 JUIL. 2023
Date de mise en ligne le : 12 JUIL. 2023



Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant sa date de mise en ligne sur le site www.smictom-fontainebleau.fr et sa transmission au représentant de l'Etat auprès du tribunal administratif de Melun.

Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le



ID : 077-257701698-20230705-2023_05_07_01-DE

